

La Lettre

n°63

du président du Conseil départemental de Lot-et-Garonne

ÉDITO

Pierre Camani



© Thierry-Daniel Vidal

Le Département met l'État face à ses responsabilités

Le budget que l'assemblée départementale vient d'adopter traduit une volonté politique forte, sans rien masquer

de l'aggravation de nos difficultés financières. Malgré la qualité de notre gestion et de considérables efforts de rationalisation, salués par la Chambre régionale des comptes dans son dernier rapport, le Département de Lot-et-Garonne se trouve aujourd'hui dans une impasse budgétaire.

Les raisons sont connues : une compensation insuffisante par l'État des allocations individuelles de solidarité (APA, PCH, RSA), dont nous avons la charge, couplée à une baisse des dotations aux collectivités. Cette double peine affecte tout particulièrement notre département qui ne dispose pas de recettes dynamiques et souffre de fragilités sociales liées au vieillissement de sa population et à un taux élevé de pauvreté.

Avec mes collègues présidents de Départements, toutes sensibilités politiques confondues, nous n'avons eu de cesse depuis plusieurs années de mettre en garde les pouvoirs publics contre les conséquences de leur désengagement. La mise en œuvre récente par le Gouvernement de premiers instruments de péréquation entre Départements aisés et ceux qui ne le sont pas n'aura pas suffi à desserrer le garrot.

Pour assurer simplement l'équilibre de notre budget, un relèvement de 30 % de la taxe sur le foncier bâti aurait été nécessaire. Seule une hausse de 50 % nous aurait permis de restaurer la capacité d'investissement indispensable à la réalisation de grands projets d'infrastructures routières dont le Lot-et-Garonne a besoin. Je me

refuse à faire assumer une telle augmentation de la fiscalité par les Lot-et-Garonnais pour pallier une défaillance de l'État. Je suis soutenu dans cette démarche par l'Assemblée départementale unanime.

C'est pourquoi, nous avons fait le choix d'assumer nos dépenses de solidarité nationale pour le compte de l'État, à la seule hauteur de l'engagement financier de ce dernier. Concrètement, nous avons inscrit une recette exceptionnelle de 21 M€, non garantie à ce jour, pour équilibrer notre budget. Si l'État ne nous verse pas cette somme spécifique, pourtant justement due, nous ne financerons pas les cinq dernières mensualités de 2017 à la Caisse d'allocations familiales, ce qui représente en effet 21 M€ de remboursement du RSA. Cela n'aura cependant pas de conséquences sur les bénéficiaires puisque l'État réglera la facture avec ses propres moyens.

Cette « grève du financement » ne vise surtout pas à stigmatiser le RSA et ses bénéficiaires, mais le versement de cette allocation constitue la seule ligne budgétaire nous permettant de faire pression sur l'État. Cette « grève » met l'accent sur la désinvolture de l'État qui renvoie aux Départements l'essentiel de son financement, alors que le RSA relève de la solidarité nationale.

Cette décision nous permet aussi de maintenir un bon niveau d'investissement et, donc, de poursuivre notre soutien à des projets structurants pour l'avenir de notre département. Le budget pour l'année 2017 n'affiche ainsi ni renoncement ni résignation. Il reflète, tout au contraire, notre ambition et notre volonté d'aller de l'avant, sans impacter notre fiscalité locale et donc votre pouvoir d'achat.

2

BUDGET 2017

- Le Département résiste !

3

ÉCONOMIE LOCALE

- Les entreprises sensibilisées aux marchés de travaux du Center Parcs

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER

- L'EPF Poitou-Charentes étendu au Lot-et-Garonne

EN BREF...

- Extension de l'ENAP à Agen
- Giratoire de Fauillet : c'est parti !
- Les artisans d'art à l'honneur !
- Toujours plus de « 47 dans nos assiettes »

4

APPEL À CANDIDATURES

- Premiers Trophées du bénévolat et de l'engagement citoyen

Directeur de la publication : Matthieu Stievet

Graphisme : D'clics

Impression : IGS - Agen

Photos : Xavier Chambelland (CD47) - Thierry Breton

ISSN : 1961-0025

LOT-ET-GARONNE
Le Département

BUDGET 2017

Le Département résiste !

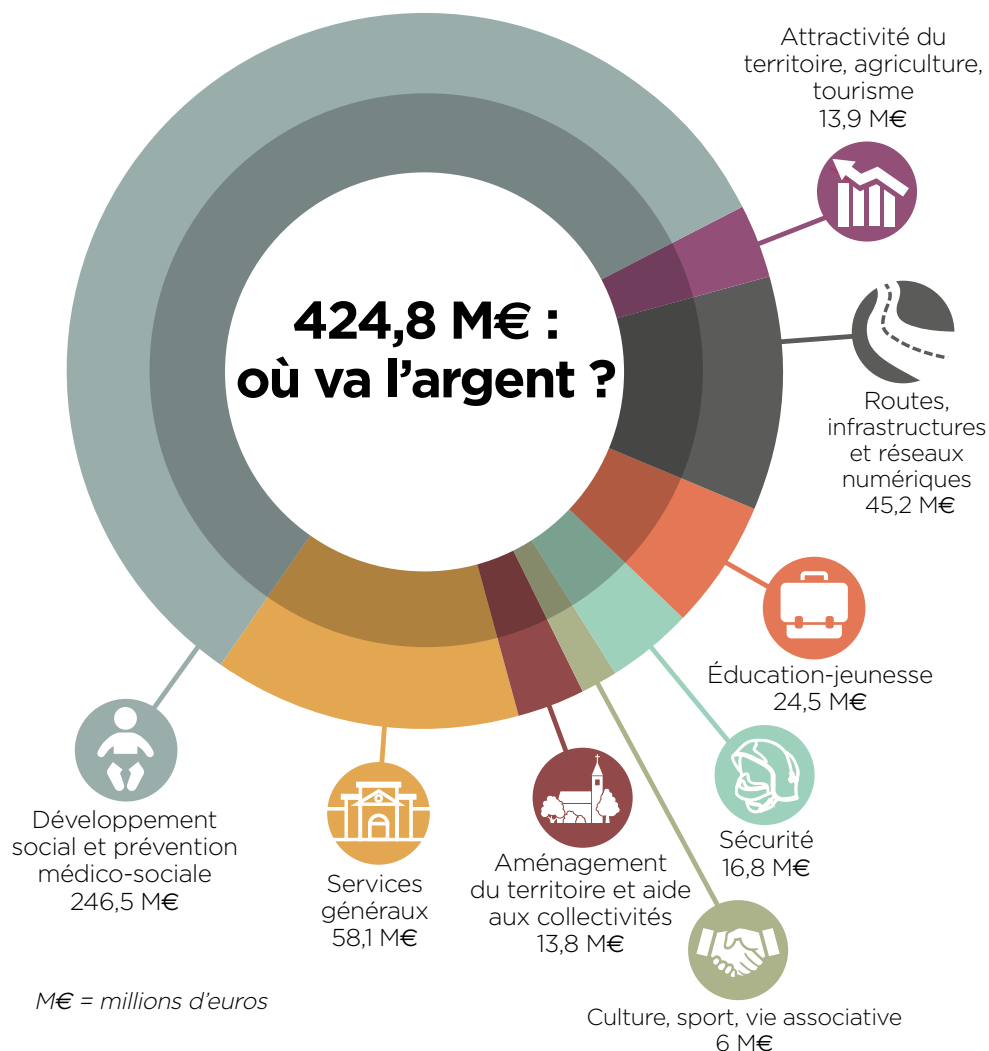
Avec l'adoption le 3 avril dernier d'un budget s'établissant à 424,8 M€, la collectivité départementale continue de jouer un rôle essentiel pour accompagner les Lot-et-Garonnais au quotidien et renforcer l'attractivité du territoire, en dépit des difficultés structurelles auxquelles sont confrontés tous les Départements, notamment ruraux.

Malgré les économies de fonctionnement réalisées et une gestion particulièrement rigoureuse saluée par la Chambre régionale des comptes dans son dernier rapport, le poids des allocations de solidarité nationale (Allocation Personnalisée d'Autonomie, Prestation de Compensation du Handicap, Revenu de Solidarité Active), insuffisamment compensées par l'état, rend désormais l'équation insoluble.

Et pour cause ! **La dette cumulée depuis 2008 de l'État à l'égard du Département s'élève désormais à 416,6 M€, soit l'équivalent de la totalité du budget d'une année !**

Pour autant, conformément aux travaux de la commission de refondation des politiques associant les trois groupes politiques de l'assemblée, la collectivité a exclu l'hypothèse (pour la 8^e année consécutive) d'augmenter la fiscalité. D'autant plus que l'augmentation nécessaire pour équilibrer le budget en agissant sur ce seul levier aurait été a minima de l'ordre de 30 % !

C'est une autre option qui a été retenue, celle de mettre l'État face à ses responsabilités, avec l'inscription d'une recette de 21 M€ permettant de couvrir la charge non compensée par l'État en 2017 au titre des Allocations de solidarité nationale.



QUAND L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE FAIT BLOC...

Dans le prolongement du débat d'orientations budgétaires, l'ensemble des conseillers départementaux des 3 groupes politiques composant l'assemblée ont adopté à l'unanimité une motion relative à la situation du Département. Ils ont exprimé leurs revendications dans les termes suivants :

« Réunis en session, les Conseillers départementaux de Lot-et-Garonne :

- refusent de faire porter aux Lot-et-Garonnais une augmentation de la fiscalité pour pallier la défaillance de l'État ;
- demandent la réouverture de la négociation avec l'État pour une reprise du financement du RSA ;
- réclament, dans l'attente de la mise en place de cette solution, l'abondement du fonds d'urgence à destination des Départements les plus en difficulté à hauteur de 500 M€ ;
- appellent l'ensemble des Départements qui subissent la même injustice que le Lot-et-Garonne à la mobilisation ;
- interpellent les candidats à l'élection présidentielle sur le devenir des Départements et la nécessité de leur garantir des ressources dynamiques et pérennes. »

Motion consultable dans son intégralité sur www.lotetgaronne.fr (rubrique : budget 2017).

75 millions d'euros investis par le Département en 2017

56,7 M€ d'investissements directs
+ 18 M€ d'investissements indirects
(déploiement du très haut débit, BEA rénovation des gendarmeries, programme immobilier des centres d'incendie et de secours)

EFFET LEVIER

75 M€ permettent la réalisation d'un volume de travaux nettement supérieur, par l'effet levier des subventions aux tiers (collectivités, porteurs de projets...).

ÉCONOMIE LOCALE

Les entreprises sensibilisées aux marchés de travaux du Center Parcs

Parole tenue ! Le Conseil départemental et le groupe Pierre & Vacances - Center Parcs ont rencontré les professionnels susceptibles de prendre part à la construction du futur Center Parcs, qui sera implanté sur les communes de Pindères et Beauziac. Objectif : faciliter les réponses des entreprises locales susceptibles de se voir attribuer plus de 70 % des marchés de travaux.

Le projet de Center Parcs Lot-et-Garonne, qui doit ouvrir ses portes à l'horizon 2020, avance à bon rythme. Projet sans précédent en Lot-et-Garonne, avec un investissement de 170M€, le domaine Center Parcs représente une manne financière majeure pour l'économie locale, que ce soit lors de sa construction, avec 250 à 500 emplois nécessaires durant la phase de chantier, ou lorsqu'il sera en activité, avec 300 emplois permanents.



Le réunion d'information a réuni plus de 200 entrepreneurs locaux.

Les retombées économiques attendues pour le département reposeront sur les capacités des entreprises à se mobiliser, à mettre en commun leurs compétences et à s'associer pour répondre aux différents marchés de construction et d'exploitation.

Afin d'informer les potentiels détenteurs des futurs marchés, le groupe Pierre & Vacances a par conséquent présenté le calendrier. Indépendamment du permis de construire en cours d'instruction, le groupe prévoit trois marchés distincts, avec différents lots. Le marché « Aménagement » (déboisement et clôture du site) est lancé dès mai 2017 pour des travaux à réaliser en fin d'année. Les appels d'offres du marché « Voiries et réseaux » seront lancés à l'automne 2017 pour un démarrage des travaux au printemps 2018. Enfin, le lancement des appels d'offres du marché « Bâtiments » est prévu en janvier 2018 pour un chantier qui doit débiter à l'été 2018.

Afin que les entreprises lot-et-garonnaises soient en capacité de répondre aux appels d'offres, le Département, dans son rôle de facilitateur, s'est rapproché de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour un accompagnement spécifique, au long cours. Concrètement, la CCI et la CMA animeront des ateliers correspondant aux différentes phases de chantier afin de faciliter les démarches des entreprises qui souhaiteront répondre aux appels d'offres.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER

L'EPF Poitou-Charentes étendu au Lot-et-Garonne

En novembre 2016, l'assemblée départementale a affirmé l'intérêt de bénéficier d'un outil de maîtrise du foncier et a ainsi approuvé l'extension du périmètre de l'EPF Poitou-Charentes au territoire lot-et-garonnais.

Dès à présent, les collectivités du département (non couvertes par l'Etablissement public foncier local Agen Garonne, dont le périmètre est le territoire de l'Agglomération d'Agen) peuvent ainsi solliciter l'EPF Poitou-Charentes pour des missions diverses, telles que l'ingénierie, la réalisation d'études de gisement foncier ou d'études de faisabilité, la gestion de patrimoine... Cet établissement interviendra en portage de court et moyen terme, en concertation étroite avec le Conseil départemental (prochainement membre

du conseil d'administration de l'EPF) et en partenariat avec les acteurs de l'aménagement, pour toutes les collectivités qui en feront la demande dans le cadre d'une convention spécifique.

Toutes les collectivités sont ainsi invitées à informer le Conseil départemental des éventuelles opérations foncières, prévues à court, moyen ou long terme sur leur territoire afin que ces projets soient identifiés le plus en amont possible, pour être transmis à l'EPF et bénéficier d'un soutien utile et qui plus est gratuit.

Extension de l'ENAP à Agen

« Le livre blanc sur l'immobilier pénitentiaire » a conforté le site de l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire à Agen « comme lieu central de la formation de l'ensemble des personnels ». Suivant ces préconisations, le Garde des Sceaux a demandé au directeur de l'ENAP de mettre en œuvre les éléments techniques nécessaires à l'agrandissement du site lot-et-garonnais, qui apparaît donc comme la solution la plus rationnelle et la plus cohérente pour accueillir quelque 2 500 surveillants supplémentaires. Pour Pierre Camani, « c'est une excellente nouvelle pour le Lot-et-Garonne et l'Agenais, qui démontre par ailleurs que le travail collectif paie toujours ».

Giratoire de Fauillet : c'est parti !

Attendu depuis plus de 30 ans, le giratoire à Fauillet, au croisement de la D 813 et de la D 101, est en cours de réalisation. Il permettra de sécuriser et de fluidifier le trafic enregistré à cette intersection (plus de 12 000 véhicules par jour).

La mise en service du giratoire est annoncée pour juin 2017. D'un montant de 370 000 € (soit le budget le plus rationalisé possible pour un giratoire à 4 branches), cet aménagement est financé par le Département à 50 %, Val de Garonne Agglomération et la commune de Fauillet (25 % chacune).



Les artisans d'art à l'honneur !

A l'occasion des Journées européennes des Métiers d'Art, le Conseil départemental et la Chambre de métiers et de l'artisanat se sont associés pour créer une nouvelle manifestation. Pour la première fois de son histoire, l'Hôtel du Département a accueilli une vingtaine d'artisans d'art désireux de faire partager leur passion et leur savoir-faire. Avec plus de 1 000 visiteurs, cette première édition a connu un vif succès et a permis de mettre en lumière ce secteur de l'économie départementale, parfois méconnu du grand public.

Toujours plus de « 47 dans nos assiettes »

Les animations dans les collèges se poursuivent afin de présenter les actions menées par le Département. Ces rencontres sont également l'occasion de valoriser les équipes des cuisines, agents départementaux, qui se plient en quatre pour transformer les produits locaux et régaler les papilles des élèves, et de rencontrer les producteurs locaux qui fournissent les restaurants scolaires. De quoi démontrer que mieux nourrir nos enfants tout en soutenant l'agriculture locale, c'est possible !

APPEL À CANDIDATURES

Premiers Trophées du bénévolat et de l'engagement citoyen



APPEL À CANDIDATURES

Remise des Trophées du bénévolat et de l'engagement citoyen en 47



**DONNER DE SOI,
ÇA N'A PAS DE PRIX.
DONNER DE SOI
MÉRITE UN PRIX !**

Vous êtes responsable d'une association, proposez la candidature d'une personne bénévole de votre entourage aux Trophées du bénévolat et de l'engagement citoyen de Lot-et-Garonne

Dépôt des dossiers du 15 avril au 15 juin 2017

Renseignements et retrait des dossiers de candidature :
Conseil départemental de Lot-et-Garonne
Service Vie citoyenne et associative
Tél. 05 53 69 42 01

Remise des prix vendredi 20 octobre 2017

www.lotetgaronne.fr

LOT-ET-GARONNE
Le Département Cœur du Sud-Ouest

En Lot-et-Garonne, le tissu associatif est particulièrement dense avec plus de 8 000 associations déclarées qui contribuent au dynamisme de notre département. Ne ménageant ni leur temps ni leur énergie, les bénévoles qui les animent sont les garants du « vivre ensemble ». Sur un territoire rural tel que le Lot-et-Garonne, cet engagement est précieux.

Soucieux de préserver cette vitalité, le Département les accompagne par des aides financières mais aussi par les conseils et formations dispensés gratuitement par son service Vie citoyenne et associative du Conseil départemental.

Au-delà de ce soutien, le Département a souhaité consacrer l'année 2017 comme année du **bénévolat et de l'engagement citoyen**, ayant pour point d'orgue la remise de **Trophées** du même nom, le **20 octobre 2017**.

Un appel à candidatures a été lancé auprès de tout le secteur associatif et des mairies. Les responsables d'association (membres des bureaux quelles que soient leurs fonctions) sont invités à remplir un dossier pour chacun des bénévoles dont l'implication est particulièrement remarquable.

L'appel à candidatures se déroule du 15 avril au 15 juin. A l'issue de l'appel à candidatures, un jury sélectionnera les lauréats.

Dossier téléchargeable sur www.lotetgaronne.fr

GROUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

Par une motion adoptée à l'unanimité lors du Débat d'orientations budgétaires, les conseillers départementaux ont décidé de mettre l'État face à ses responsabilités dans la situation budgétaire devenue insoutenable pour notre Département.

En effet, malgré plusieurs années d'efforts de gestion qui ont permis au Lot-et-Garonne de se hisser aux premiers rangs des Départements les mieux gérés de France, celui-ci se trouve aujourd'hui dans une impasse budgétaire. Avec un reste à charge cumulé des trois allocations de solidarité nationale (RSA, APA, PCH) s'élevant à 416,6 M€ depuis 2008, soit près d'une année de budget, la situation est devenue inextricable.

En l'absence d'une dotation exceptionnelle de l'État, 30 % d'augmentation de fiscalité serait nécessaire pour équilibrer le budget départemental. Pour les Conseillers départementaux de la Majorité, il n'en est pas question. Condamner les citoyens d'un des départements les plus pauvres de France à financer eux-mêmes la solidarité que la nation doit aux plus fragiles ne peut constituer une solution.

L'heure est donc à la mobilisation. Ensemble nous veillerons à ce que la voix du Lot-et-Garonne soit entendue.

Majorité départementale
Hôtel du Département, 47922 Agen cedex 9
05 53 69 42 11
majorite.departementale@lotetgaronne.fr

GROUPE L'AVENIR ENSEMBLE

Le Conseil départemental vient de voter un budget insincère. Autrement dit, on oublie volontairement d'inscrire au budget 2017 des dépenses que l'on est censé payer. C'est une première dans l'histoire du Département !

Comment en est-on arrivé là ? Tout simplement parce que l'État a peu à peu abandonné les départements, en supprimant 3,9 milliards d'euros de dotations au cours des trois dernières années, et en ne compensant pas l'augmentation des dépenses sociales. Malgré nos avertissements, la majorité socialiste du Conseil départemental n'a pas suffisamment anticipé cette situation. Après avoir supprimé des régimes d'aide, après avoir réduit drastiquement l'investissement, elle en vient à voter un budget insincère. Plutôt inquiétant pour l'avenir.

lavenirensemble.net - 05 53 98 52 00

GROUPE LA DYNAMIQUE CITOYENNE

Après le vote du budget primitif 2017 par notre assemblée départementale, l'heure n'est plus à la discussion mais au combat. Au combat pour défendre, tous ensemble, les intérêts de notre cher Lot-et-Garonne et de ses habitants, face à un État centralisateur et borné, face aussi à une kyrielle d'énarques parisiens, aux antipodes des besoins des « ruraux » et dont la vision ne dépasse malheureusement jamais le périphérique francilien.

Il est urgent d'engager le bras de fer.
Sans sourcilier. Sans trembler !

Nathalie Bricard et Christian Delbrel / 06 45 74 46 14